



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate
Dans tous les médias du Québec

La Ligue des droits et libertés déplore les arrestations survenues lors de la manifestation anti-Bush à Montréal

Montréal, le 23 octobre 2009. La Ligue des droits et libertés déplore les arrestations survenues alors que plusieurs centaines de personnes s'étaient réunies afin de manifester leur mécontentement devant l'Hôtel Reine Élisabeth où Georges W. Bush avait été invité à prendre la parole par la Chambre de Commerce de Montréal. « Les arrestations sont intervenues alors que tout se déroulait pacifiquement et qu'aucun cordon de sécurité n'a été transgressé » indique Dominique Peschard, président de la Ligue.

La coordonnatrice de la Ligue des droits et libertés, Nicole Filion, critique elle aussi vivement les deux arrestations auxquelles elle a assisté. « Les personnes arrêtées ne constituaient aucune menace, ne commettaient aucun méfait, faisaient valoir leur droit de manifester et exerçaient leur liberté d'expression. Ces arrestations apparaissent totalement abusives, notamment du fait que l'une des personnes arrêtées semblait vouloir quitter l'endroit. La force utilisée était injustifiée : la résistance passive des deux personnes arrêtées ne justifiait pas qu'elles soient maîtrisées face contre le sol comme elles l'ont été. »

La Ligue des droits et libertés considère que le déploiement policier était hautement démesuré compte tenu du nombre de manifestants et du climat de la manifestation. « En plus du déploiement policier habituel, on a noté la présence de la police-montée ainsi que de chiens policiers et il y a lieu de se demander si ce ne sont pas là des tactiques d'intimidation de la part des forces de l'ordre, alors que les citoyens ont le droit de manifester leur opposition » conclut Dominique Peschard.

-30-

Pour plus d'informations : Marie-Josée Béliveau, Ligue des droits et libertés, 514-715-7727